Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE59_2026-DE

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

territoire d'énergie YONNE

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois d'octobre à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Guillaume DUMAY, Président du SDEY, dûment convoqués le premier octobre deux mille vingt-six.

Présents : Jean-François ALLIOT - Mahfoud AOMAR - Jacques BALOUP – Jean-Pierre BARRET – Christian BOULEY - Anne BRUNIOT - Patrick BÜTTNER - Patrick CESCHIN - Jérôme CHARDON - Laurent CHAT - Rémy CLÉRIN - Alain COMMARET – Yannick CORDET, suppléant de Patrice HENNEQUIN - Gérard d'ASTORG - Jacqueline de DEMO - Jean-Baptiste de FONTENILLES - Gérard DELAGNEAU - Jean DESNOYERS – Jean-Marc DICHE - Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Richard FAURE - Joël FAYADAT - Pierre FERRIER - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Rémi GAUTHERON - Danielle POUTHÉ - Jean-Pierre GÉRARDIN - Ghislain GISBRAN - Claude LAVENTUREUX - Jean-Luc LÉGER - Isaac MANSANTI – Mathieu MONNOT, suppléant de Sébastien RICHARD - Denis POUILLOT - Hervé RATON - Michel SONNOIS - Stéphane VITCOQ - Richard ZEIGER

Absents : Christophe BERTHY - Bruno COUARD - Jorge GUILHOTO - Éliane MÉNART - Jean-Luc PRÉVOST - Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI - Pascal VOVOS

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Laurent CHAT

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	39
Nombre de suffrages exprimés :	39
Votes Pour :	39
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 59/2026

Objet : Compte rendu des décisions prises par le Bureau lors de ses réunions du 22 juillet 2026 et du 17 septembre 2026

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du code Général des collectivités territoriales, les décisions prises par le Bureau en vertu de la délégation d'attributions consentie par la délibération N°42/2026 du 25 juin 2026, sont portées à la connaissance du Comité Syndical.

Lors de la réunion du 22 juillet 2026, le Bureau a pris les délibérations suivantes :

- **Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité pour la dépose du réseau cuivre historique**

Le Bureau autorise le Président à signer la convention permettant la réalisation des travaux de dépose du réseau cuivre historique.

- **Adhésion et cotisation à l'Association Française de l'Éclairage**

L'AFE est une association régie par la loi de 1901, fondée en 1930 en raison du développement considérable de la science de l'éclairage et de son marché. Elle a pour objet d'étudier, de définir et de rendre accessibles à tous, les meilleures pratiques en matière d'éclairage, afin de garantir le respect des besoins humains.

Ainsi, le Bureau a autorisé l'adhésion à l'Association Française de l'Éclairage (AFE) pour l'année 2026, ainsi que le versement d'une cotisation d'un montant de 276 € TTC.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE59_2026-DE

- **Autorisation de la vente d'une vélostation et bancs connectés**

Le Bureau a autorisé la mise en vente de la vélostation située au 4, avenue Foch à Auxerre ainsi que des bancs connectés stockés au 90, avenue Jean Jaurès à Migennes, sur le site internet d'enchères en ligne « Agorastore ».

Le prix de mise en vente de ces équipements a été fixé à 1 € minimum. Les frais d'enlèvement sont à la charge de l'acquéreur et le matériel est vendu en l'état.

- **Mise à disposition de boîtiers de vote électroniques au syndicat mixte d'adduction d'eau potable (SMAEP) Sens Nord-Est / Sources des Salles**

Le Bureau a autorisé la mise à disposition de 100 boîtiers de vote électroniques, d'un récepteur radiofréquence ainsi que des accessoires nécessaires appartenant au SDEY au profit du SMAEP, selon les modalités définies dans la convention annexée à la présente délibération. Ce prêt est consenti à titre gracieux.

- **Mise à disposition de boîtiers de vote électroniques**

Le Bureau a autorisé la mise à disposition de 100 boîtiers de vote électroniques, d'un récepteur radiofréquence ainsi que des accessoires nécessaires appartenant au SDEY au profit des collectivités et des EPCI icaunais, selon les modalités définies ci-dessous :

Options	Tarifs
1 – Formation (démonstration dans les locaux du SDEY de l'outil, explication du fonctionnement pas à pas)	300€
2 – Préparation (relecture des fichiers d'import de sessions et d'élection ou délibération, correction le cas échéant, paramétrage de l'outil)	150 €

- **Marché AJ Auxerre**

Le Bureau a décidé de poursuivre la convention en cours et d'achever la saison 2026-2027 dans les conditions actuelles. Puis, à compter de la saison 2027-2028, de mettre fin au contrat de prestation de services conclu avec la société SPORTFIVE. Cette décision permettra d'inscrire cette relation dans un cadre exclusivement contractuel de prestation de services, conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.

Lors de la réunion du 17 septembre 2026, le Bureau a pris la délibération suivante :

- **Adhésion au club des partenaires de l'Yonne**

Le club des partenaires de l'Yonne est un réseau d'entreprises et d'organismes publics et privés locaux. Son action principale est le pilotage et l'organisation du salon biannuel Cité 89 (le Carrefour des Maires et des Élus), qui se tient à Auxerrexpo.

Ainsi, le Bureau a approuvé l'adhésion du SDEY au club des partenaires de l'Yonne.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Prend acte** du compte rendu des décisions prises par le Bureau.

Fait et délibéré en séance

Le 7 octobre 2026
Le Président
Guillaume DUMAY